

Annulation

Chères paroissiennes, Chers paroissiens,

Suite à la déclaration le lundi 16 mars 2020, par le conseil fédéral, de l'état d'urgence pour toute la Suisse et afin de préserver la santé de la population, le conseil de paroisse de Chapelle-Gillarens vous informe de l'annulation de l'assemblée paroissiale prévue initialement le mercredi 18 mars à 20 h au refuge de la Clé-des-Champs.

Lorsque la situation médicale sera à nouveau maîtrisée, une nouvelle convocation vous parviendra pour agender l'assemblée de paroisse.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons ainsi qu'à vos familles toute notre bienveillance.

Le conseil de Paroisse de Chapelle-Gillarens

Nouveau coronavirus

Actualisé au 11.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



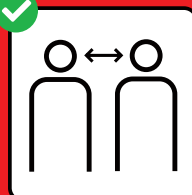
Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



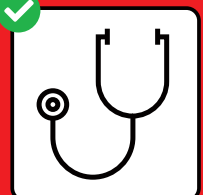
Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Garder ses distances.



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

AN-20-0921

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation